



Au coeur de l'économie circulaire

*Les déchets.... Ils sont à l'origine de la plupart des problèmes environnementaux. Ils contribuent au réchauffement climatique, accentuent la pollution et participent à la baisse de la biodiversité.
La solution ? Recycler.*

Le recyclage permet de limiter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie, de diminuer les impacts environnementaux de l'industrie et d'éviter l'émission de CO₂. Il est au cœur de l'économie circulaire. Recyclabilité, recyclage et réincorporation des matériaux sont les maîtres mots de la stratégie menée au sein du groupe Deceuninck. Son usine de recyclage 2.0 située en Belgique s'est développée et s'est adaptée à cette évolution majeure. Sa capacité de recyclage de 45 000 tonnes / an offre de belles perspectives.





**POUR DECEUNINCK,
LE MOUVEMENT EST EN MARCHÉ
DEPUIS DE NOMBREUSES
ANNÉES DÉJÀ.**

Avant-gardiste, le groupe a mis le recyclage systématique des menuiseries PVC au cœur de son engagement responsable et environnemental, un parti pris qui fait la différence.

En 2023, Deceuninck réaffirme sa détermination à utiliser toujours plus de matière recyclée dans ses profilés en installant deux nouvelles lignes de co-extrusion dans son unité de production de Roye. Ce métissage de la matière permet d'offrir aux consommateurs des menuiseries toujours plus design à la performance accrue en matière d'isolation et de solidité.



Non aux déchets, oui au recyclage

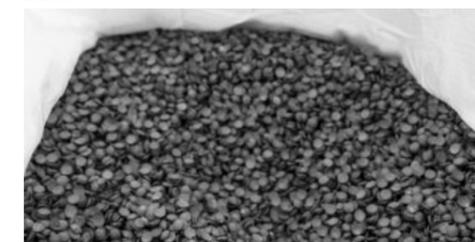
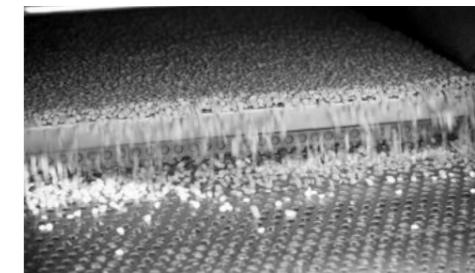
Le PVC est un matériau recyclable à 100 %. Sa transformation en une matière renouvelable a un impact écologique positif significatif. Alors pourquoi ne pas le recycler, minimiser ainsi l'utilisation de matières premières vierges et contribuer à un avenir propre ?

En route pour une économie circulaire

En 2018, le groupe Deceuninck investit dans une unité de recyclage. Déchets de production, fenêtres en PVC de première génération âgées de 30 à 40 ans et qui ont progressivement été remplacées ..., ce véritable outil industriel de taille mondiale va lui permettre de recycler jusqu'à 45 000 tonnes de PVC par an. Résultat : selon les estimations de VinylPlus (<https://vinylplus.eu>), ce sont 2 kg de CO₂ qui ont été économisés pour chaque kg de PVC recyclé, soit 90 000 tonnes de CO₂ chaque année, l'équivalent à 90 000 vols aller-retour Paris - New York. Ce sont aussi 2,3 millions de fenêtres par an qui ne finissent pas à la décharge ou incinérées et moins d'énergie consommée. La consommation d'énergie pour recycler du PVC est 90 % inférieure à celle nécessaire pour produire du PVC non recyclé.

Deceuninck et la co-extrusion

Mieux encore ... Grâce à la qualité des matériaux issus des déchets, le produit final recyclé peut directement servir à la production de nouveaux profilés. Deceuninck décide donc de développer ses capacités de co-extrusion, afin d'incorporer dans ceux-ci de plus en plus de matière régénérée. La marque limite ainsi les rejets de CO₂, mais aussi sa consommation d'énergie due à la fabrication de nouveaux matériaux. Elle dit également stop à l'épuisement des matières premières. La boucle est bouclée.



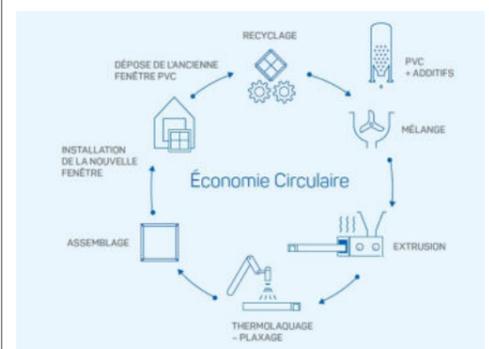
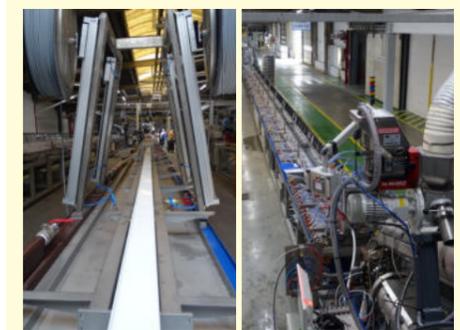
NOUVEAUTÉ
2023

Deux lignes de co-extrusion supplémentaires

Conscient de la nécessité de renforcer la transition vers plus de recyclé, le groupe Deceuninck a fait le choix d'installer **deux lignes de co-extrusion sur le site français de Roye**, pour la production de profilés bi-matière. Il s'agit d'une décision stratégique qui s'accompagne d'un **investissement de 2,5 millions d'euros** en étant confiant de l'engagement de la France en matière de recyclage et en le soutenant. Des travaux d'envergure (agrandissement de l'usine avec surélévation de la toiture) sont ainsi entrepris afin d'accueillir ces deux lignes de co-extrusion qui viennent s'ajouter aux 26 déjà présentes.

Ainsi, la production des profilés comprend en moyenne 45% de PVC recyclé, un pourcentage qui permet de garantir la stabilité du produit. **D'autres lignes suivront d'ici 2025.**

Au total, en 5 ans, ce seront 10 à 15 millions d'euros qui seront ainsi investis dans le recyclage. Cette évolution de l'activité va être synonyme d'une montée en compétence des collaborateurs, mais aussi l'occasion d'aller plus loin et de diversifier son offre recyclée. « Savoir évoluer est toujours une bonne chose » déclare Mickael Areias, le directeur industriel du site de Roye qui a supervisé la mise en place de ces outils.





deceuninck



Crédit photos : Deceuninck

